

# COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

## AVIS DE LA COMMISSION

5 septembre 2001

Examen de la spécialité inscrite pour une durée de trois ans  
par arrêté du 28 décembre 1998 - (J.O. du 3 janvier 1999)

**EXPANDOX 500 mg, comprimé**  
**(Boîte de 16)**

**Laboratoires EXPANPHARM INTERNATIONAL**

paracétamol

Date de l'AMM : 1<sup>er</sup> avril 1998

**Demande de renouvellement de l'inscription sur la liste des médicaments  
remboursables aux assurés sociaux**

## I - CARACTERISTIQUES DU MEDICAMENT SELON LA COMMISSION DE LA TRANSPARENCE A PARTIR DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

### Principe actif

Paracétamol.

EXPANDOX 500 mg, comprimé a le même principe actif, le même dosage et la même voie d'administration que des spécialités actuellement inscrites sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux.

### Indications

Traitement symptomatique des douleurs d'intensité légère à modérée et/ou des états fébriles.

### Posologie

Cette présentation est réservée à l'adulte et à l'enfant à partir de 27 kg (soit environ à partir de 8 ans).

Pour les adultes et les enfants dont le poids est supérieur à 50 kg (à partir d'environ 15 ans) ; la posologie quotidienne maximale recommandée est de 3000 mg de paracétamol par jour, soit 6 comprimés par jour. La posologie usuelle est de 1 comprimé à 500 mg, à renouveler en cas de besoin au bout de 4 heures minimum. En cas de douleurs ou de fièvre plus intenses, 2 comprimés à 500 mg, à renouveler en cas de besoin au bout de 4 heures minimum, sans dépasser 6 comprimés par jour.

Chez l'enfant, il est impératif de respecter les posologies définies en fonction du poids de l'enfant et donc de choisir une présentation adaptée. Les âges approximatifs en fonction du poids sont donnés à titre d'information.

La dose quotidienne de paracétamol recommandée est d'environ 60 mg/kg/jour, à répartir en 4 ou 6 prises, soit environ 15 mg/kg toutes les 6 heures ou 10 mg/kg toutes les 4 heures.

Pour les enfants ayant un poids de 27 à 40 kg (environ 8 à 13 ans), la posologie est de 1 comprimé par prise, à renouveler si besoin au bout de 6 heures, sans dépasser 4 comprimés par jour.

Pour les enfants ayant un poids de 41 à 50 kg (environ 12 à 15 ans), la posologie est de 1 comprimé par prise, à renouveler si besoin au bout de 4 heures, sans dépasser 6 comprimés par jour.

*Doses maximales recommandées :*

La dose totale de paracétamol ne devrait pas dépasser 80 mg/kg chez l'enfant de moins de 37 kg et 3 g par jour chez l'adulte et le grand enfant au-delà de 38 kg.

## **II - RAPPEL DES CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION DE LA TRANSPARENCE**

Avis de la Commission du 7 octobre 1998 :

Cette spécialité n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu par rapport aux médicaments de comparaison.

## **III - MÉDICAMENTS COMPARABLES SELON LA COMMISSION**

### **Classement dans la classification ATC (2000)**

N	:	Système nerveux
02	:	Analgésiques
B	:	Autres analgésiques et antipyrétiques
E	:	Anilides
01	:	Paracétamol

### **Classement dans la nomenclature ACP**

N	:	Système nerveux
C9	:	Douleurs
P4	:	Antalgiques
C10	:	Fièvre
P2	:	Autres antalgiques et antipyrétiques

**Médicaments de comparaison de la classe pharmaco-thérapeutique de référence, le cas échéant, médicaments à même visée thérapeutique dans le cadre des classements effectués ci-dessus**

### **Médicaments de comparaison de la classe pharmaco-thérapeutique :**

Il s'agit des spécialités contenant 500 mg de paracétamol administrées par voie orale:

CLARADOL, comprimé effervescent  
DAFALGAN, gélule  
DOLIPRANE, comprimé, comprimé effervescent, sachet, gélule  
DOLKO, comprimé, sachet  
EFFERALGAN, comprimé, comprimé effervescent

EXPANDOX, comprimé sécable, sachet  
FEBRECTOL 500 mg, comprimé  
GELUPRANE, gélule  
PARACETAMOL BAYER 500 mg, comprimé effervescent  
PARACETAMOL BIOGARAN 500 mg, comprimé, comprimé effervescent, gélule  
PARACETAMOL EG 500 mg, comprimé  
PARACETAMOL G GAM 500 mg, comprimé  
PARACETAMOL GNR 500 mg, comprimé  
PARACETAMOL MERCK 500 mg, comprimé  
PARACETAMOL RPG 500 mg, comprimé, gélule, sachet  
PARALYOC, lyophilisat oral

- Médicaments à même visée thérapeutique : l'ensemble des antalgiques de palier I

### **Evaluation concurrentielle**

Médicaments de comparaison au titre de l'article R 163-18 du Code de la Sécurité Sociale, et notamment :

- . le premier en nombre de journées de traitement :  
DOLIPRANE, comprimé
- . les plus économiques en coût de traitement médicamenteux :  
EXPANDOX, comprimé sécable  
PARACETAMOL EG 500 mg, comprimé
- . le dernier inscrit :  
EXPANDOX, sachet

Sources : Déclaration relative aux ventes des spécialités pharmaceutiques (2000)  
Journal Officiel

## **IV - CONCLUSIONS DE LA COMMISSION DE LA TRANSPARENCE**

### **Conditions réelles d'utilisation**

Cette spécialité n'est pas suffisamment prescrite pour figurer dans les panels de prescription.  
La Commission ne dispose pas d'autre donnée.

### **Réévaluation du service médical rendu**

Les affections concernées par cette spécialité se caractérisent par une évolution vers un handicap et / ou une dégradation marquée de la qualité de vie.

Cette spécialité entre dans le cadre d'un traitement symptomatique.

Le rapport efficacité / effets indésirables de cette spécialité est important.

Cette spécialité est un médicament de première intention.

Il existe de nombreuses alternatives médicamenteuses.

Le niveau de service médical rendu est important.

### **Recommandations de la Commission de la Transparence**

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans toutes les indications et aux posologies de l'AMM.

Taux de remboursement : 65 %